

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès-verbal de l'assemblée spéciale téléphonique du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 23 juillet à 11h00.

Présence :

- M. Steve Lussier, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Annie Godbout, déléguée Ville de Sherbrooke
- M. Julien Lachance, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Yann Vallières, délégué MRC du Haut-Saint-François
- Mme Nathalie Bresse, déléguée MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- M. Denis Gélinas, directeur des projets majeurs Ville de Sherbrooke
- M. Jean-François Sornin, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance ;

Le président M. Robert Roy déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation ;

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

3) Vérification du quorum ;

Mme Geneviève Morin mentionne qu'il y a quorum.

4) Adoption de l'ordre du jour ;

Résolution 2018-07-23-0641

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Vérification du quorum ;
- 4) Adoption de l'ordre du jour ;
- 5) SD Critères de sélection – Recouvrement cellule 5 (2018-09) ;
- 6) SD Délégation de pouvoir DG – AO 2018-09 ;
- 7) Date de la prochaine réunion : 23 août 2018 ;
- 8) Levée de l'assemblée.

Adopté

5) SD critères de sélection – Recouvrement cellule 5 (2018-09) ;

Les cellules d'enfouissement technique 5A et 5B ont été comblées respectivement en 2016 et 2017. Il y a lieu de procéder au recouvrement de ces cellules afin de limiter la production d'eau de lixiviation à traiter. Des puits de captage de biogaz doivent aussi y être installés et raccordés au réseau existant pour diminuer l'émanation dans l'atmosphère.

Valoris doit confier à une firme d'ingénierie la préparation des plans et devis des travaux de recouvrement, la gestion de l'appel d'offres de construction, la surveillance des travaux et la rédaction du rapport en assurance-qualité du tiers expert à fournir au Ministère du Développement durable, Environnement, et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Un comité de sélection a été formé et un appel d'offres est en préparation pour trouver une firme à qui confier le mandat. Avant d'aller en appel d'offres, il est requis de faire approuver les critères de sélections sur lesquels les membres du comité vont se baser pour l'analyse des propositions à recevoir.

Le comité de sélection procédera à l'évaluation des soumissions selon les critères mentionnés ci-après, à partir seulement des informations fournies par les soumissionnaires. Les critères d'évaluation qui permettent d'accumuler un maximum de 20 points retenus et leur pondération sont les suivants :

- | | |
|--|------------|
| 1. Expérience de la firme | 5 points ; |
| 2. Expérience du chargé de projet | 5 points ; |
| 3. Expérience de l'équipe de travail | 6 points ; |
| 4. Compréhension du mandat et méthodologie | 4 points. |

Résolution 2018-07-23-0642

Proposé et résolu unanimement d'accepter les critères d'évaluation et de pondération tels que présentés pour analyser les soumissions reçues pour les plans et devis de fermeture des cellules 5A et 5B du lieu d'enfouissement technique (LET) de Valoris.

Adopté

6) Délégation de pouvoir DG – AO 2018-09 ;

L'appel d'offres sur invitation 2018-09 – Services professionnels pour les plans et devis de fermeture des cellules 5A et 5B du LET de Valoris sera lancé d'ici la fin du mois de juillet. L'octroi de ce mandat dans les meilleurs délais est indispensable pour que les travaux de recouvrement soient réalisés avant l'arrivée de la saison hivernale. Ces travaux de recouvrement sont nécessaires pour limiter la production d'eaux de lixiviation à stocker dans le bassin d'accumulation, le système de traitement étant en arrêt de novembre à avril.

Les soumissions dans le cadre de l'appel d'offres 2018-09 doivent être ouvertes le vendredi 10 août 2018.

Afin de respecter l'échéancier du projet de recouvrement des cellules d'enfouissement 5A et 5B et éviter la réalisation des travaux en période hivernale, il est proposé que le directeur général de Valoris ait une délégation spéciale pour autoriser ce contrat de services professionnels.

Résolution 2018-07-23-0643

Proposé et résolu unanimement que le directeur général de Valoris ait une délégation de pouvoir spéciale pour autoriser le contrat de services professionnels pour les plans et devis de fermeture des cellules 5A et 5B du lieu d'enfouissement technique (LET) de Valoris afin de respecter l'échéancier prévu. Il est également résolu que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jean-François Sornin, soit autorisé à signer tout document en lien avec l'autorisation de ce contrat.

Adopté

7) Date de la prochaine réunion ;

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 23 août 2018.

8) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 11:15.

M. Robert Roy, président

M. Jean-François Sornin, secrétaire-trésorier